

Une transcription de Monsieur Noël Davoine, disponible sur <http://davoine-noel.fr>

NOTICE

SUR

L'EGLISE PROTESTANTE DE QUIEVY

PAR

O. LORRI A U X

PRIX : 0 ,30 Centimes

FRANCO *par la Poste* 35 Centimes

**SE VEND CHEZ L'AUTEUR, A QUIEVY (NORD)
AU PROFIT DE LA SOCIETE CHRETIENNE DU NORD**

1 8 9 4

A mes Coreligionnaires,

L'un de mes meilleurs souvenirs d'enfance est celui des soirées que j'ai eu le bonheur de passer en compagnie de mon grand-père et de ma grand-mère, et pendant lesquelles ils me faisaient le récit, toujours plein d'un vif intérêt pour moi, des nombreuses contrariétés que les protestants rencontraient dans l'exercice de leur culte avant la Révolution de 1789.

Bien que jeunes alors, mes parents avaient compris ce qu'est la persécution : c'était pour nos protestants l'incapacité civile, l'inégalité devant la loi, l'obligation d'enterrer leurs chers défunts dans un coin du jardin ; c'était les voyages longs et difficiles qu'il fallait entreprendre pour participer aux sacrements ou pour faire bénir par un pasteur leurs baptêmes et leurs mariages ; c'était aussi la difficulté de se réunir pour la célébration clandestine du culte, dans des lieux retirés, parfois dans une grange ; c'était l'arrivée des gendarmes, la dispersion des fidèles, l'arrestation du cousin Moreau, etc., récits que je ne me lassais pas d'entendre et qui excitaient d'autant plus ma curiosité et mon émotion que je connaissais les lieux qui avaient été le théâtre des drames qui m'étaient racontés et les familles qui en avaient été victimes.

Depuis lors, plusieurs fois des pasteurs ont interrogé nos vieillards sur les origines de l'église de Quiévy : MM Roussille, Voreaux, Messervy, Van Oordt. De Quiévy et M Roussiez, d'Esquehéries, auraient désiré recueillir des détails suffisants pour établir d'une façon précise l'histoire des débuts de notre église, mais le peu de renseignements qu'ils ont trouvés les a forcés à abandonner ce projet.

A mon tour, j'ai pensé qu'il serait intéressant pour nous tous de savoir depuis quand le protestantisme existe à Quiévy, comment et par qui il y a été introduit, quelles sont les difficultés que nos pères ont rencontrées dans l'exercice de leur culte avant que la liberté religieuse fut inscrite dans les lois.

J'ai donc recherché les traces de l'église de Quiévy depuis son origine jusqu'au moment où les églises furent légalement constituées par le premier empire, le 22 Vendémiaire au XIII, c'est-à-dire en l'année 1804, époque à laquelle commencent les archives de notre église.

Je dois exprimer ici mes remerciements à M le Maire de Quiévy, qui a eu la bienveillance de mettre à ma disposition les registres de l'état-civil de la commune afin de faciliter mes recherches.

Osée LORRIAUX.

Quiévy, le 12 Juin 1894

NOTICE

SUR

L'ÉGLISE PROTESTANTE DE QUEVY

Dès les premiers jours de la Réforme le protestantisme avait obtenu de grands succès dans la province de Mons (Belgique) et de là s'était répandu dans les environs de Valenciennes, puis dans le Cambrésis et notamment au Cateau ; mais il fut bientôt anéanti par de violentes persécutions. On pense que la prétendue tolérance de Fénelon, qui mourut en 1715 après vingt années d'épiscopat à Cambrai, ne donna qu'un repos momentané et relatif aux tristes débris de notre culte dans ce pays. Le pasteur Jean De Visme, dans l'annuaire de 1806, dit que « le protestantisme dans le Cambrésis ne cessa d'être persécuté depuis soixante ans ».

Il ne paraît pas qu'on puisse faire remonter l'introduction du protestantisme à Quiévy aux premiers jours de la Réforme ; la tradition ne le signale dans cette commune que vers 1746. A cette époque un nommé Waxin Pierre-Antoine, cultivateur et marchand épicier, ayant été appelé à faire de nombreux voyages pour son commerce, notamment à Lille et à Saint-Omer, en rapporta à Quiévy les principes réformés.

Ce Waxin, marié à Angélique Leducq, eut neuf filles et deux fils auxquels il donna secrètement une éducation protestante. L'un de ses fils partit en Angleterre. L'autre fils, Pierre-Antoine, se maria à Quiévy ; c'était le grand-père de Pierre-Antoine Waxin, ancien diacre, que nous connaissons tous.

Les neuf filles se marièrent également à Quiévy et contractèrent toutes des mariages protestants¹. Par ces mariages les enfants de Waxin-Leducq formèrent donc dix familles protestantes ; mais bien avant cette époque les nouvelles croyances s'étaient répandues dans la commune de Quiévy. Un besoin de réforme religieuse semblait agiter les âmes ; les livres rapportés par Waxin étaient lus avec avidité par ses parents et ses amis qui se réunissaient dans sa cave, à trente mètres de l'église catholique, et dès 1750 bon nombre d'entre eux, convertis à l'Évangile, commencèrent à aller à Tournai ou dans d'autres paroisses de l'Eglise Wallonne, adjurer les croyances de l'Eglise romaine et faire profession publique d'adhésion au protestantisme : le 19 Septembre 1750 il y en eut dix-sept, peu de temps après il y en eut trente en un jour, et jusqu'en 1778 nous en trouvons environ trois cents qui renoncèrent publiquement au catholicisme et entrèrent dans l'Eglise réformée.

En 1750 aussi les protestants de Quiévy commencèrent à faire bénir leurs mariages par les pasteurs de l'Eglise Wallonne.

Les naissances des enfants issus de ces mariages sont enregistrées sur les registres de l'état-civil de Quiévy, alors tenus par le curé, par une formule spéciale ainsi conçue : « Est né A.B., fils de C. et de D., concubinaires publics qui se regardent comme mari et femme sous prétexte d'un mariage contracté à Tournay pardevant un ministre de la religion prétendue « réformée ». Plus tard la mention « concubinaires publics » disparaît et est remplacée par les mots « de cette paroisse ».

Dans une inscription en date du 4 Décembre 1763, la formule ordinaire est précédée de la déclaration suivante : « sous prétexte, sous condition que cette enfant a été baptisée à la maison par une femme huguenote qui abhorre de se servir de l'eau bénite et qui par entêtement ne veut pratiquer aucun des rites de l'Eglise romaine ».

¹ *La maison habitée par Waxin et sa nombreuse famille est en face de la Mairie ; jusqu'en 1869 elle fut habitée par ses descendants et depuis lors par M..A Chappelier ; sa propriété comprenait tous les terrains situés entre la place et le cour d'eau d'erclin.*

Le nombre des naissances provenant de mariages contractés à Tournay suit une marche progressive : en 1753 il y en eut deux ; en 1754 il y en eut trois ; en 1760 douze ; en 1767 dix-sept ; en 1785 dix-neuf ; en 1786 vingt-deux ; ce qui donne du 28 Janvier 1754 au 21 Février 1788, soit en vingt quatre ans, un total de trois cent soixante quinze enfants provenant de ces unions et par conséquent officiellement protestants.

Ainsi qu'il appert de l'inscription des naissances, les mariages qui n'étaient pas contractés devant le prêtre étaient considérées comme nuls ; de par la loi les enfants issus de ces mariages étaient illégitimes et par conséquent incapables d'hériter de leurs parents.

Un arrêt de la Cour en date du 21 Décembre 1778 vint mettre fin à cet état de choses et légitimer tous ces enfants ; mention en fut faite en marge des inscriptions de naissances sur les registres de l'état-civil : c'était une détente et un commencement de réhabilitation des protestants ; en attendant la révolution de 1789 qui proclama l'égalité de tous les citoyens français devant la loi. L'Eglise, qui jusque-là vivait sous la croix, va enfin respirer : une ère nouvelle s'ouvre pour elle.

Outre les familles notoirement protestantes il y en avait d'autres qui, bien qu'encore officiellement catholiques, avaient embrassé le protestantisme et dont les enfants figurent sur l'état-civil comme catholiques.

=*=

Avant qu'ils fussent bien nombreux, les protestants de Quiévy sentaient le besoin de se réunir pour s'instruire et s'édifier en commun. Plusieurs fois ils avaient hasardé des assemblées de culte dans les petits bois environnants et dans un endroit retiré et creux nommé « le grand trou »², d'autres fois dans une grange ; puis clandestinement, ils avaient approprié une grande salle qui leur servait de temple. Enfin, l'un d'eux, Pierre-Philippe Bauduin, et Anne-Marie Vilette son épouse qui, paraît-il, avait été 17 ans dans un couvent, construisirent à côté de leur habitation et avec l'aide de leurs coreligionnaires, une grande salle avec cheminée sous prétexte d'en faire une salle de danse annexée au cabaret³; salle qui en réalité était un temple où les fidèles se réunissaient secrètement.

En 1788 cette salle fut remplacée, sur le terrain de « Bauduin » qui le loua à cet effet, par un temple qui fut modifié deux fois : exhausé en 1807 avec le concours de la commune, et rélargi en 1821 : le gouvernement accorda alors une subvention de 1500fr et les fidèles payèrent le reste de la dépense qui dépassa 4.000 Frs.

Ce temple ainsi agrandi a existé jusqu'en 1857, et c'est sur son emplacement et sur l'emplacement de l'habitation de Bauduin qu'a été construit le temple actuel de Quiévy inauguré le 18 Août 1859.

Signalés bientôt par le clergé, les protestants de Quiévy ne purent échapper longtemps à la vigilance de la maréchaussée et des gendarmes vinrent un jour saisir deux des principaux membres de leur assemblée, Jean-Baptiste Moreau, de la rue de Cambrai, et Louis Leclercq, de la petite rue, ils les lièrent et les menèrent à Cambrai où ils furent emprisonnés. Le curé et quelques-uns des principaux catholiques les attendaient à la sortie du village au lieu dit le Moulin Jérôme ; ils essayèrent de leur faire adjurer la foi protestante, ce fut en vain : nos deux prisonniers furent bientôt relâchés et l'un des gendarmes, de passage à Quiévy, alla faire visite à Louis Leclercq ; malheureusement la femme de ce dernier, en voyant arriver le gendarme fut tellement effrayée qu'elle en mourut peu de temps après.

=*=

L'arrestation de Moreau et Leclercq n'entrava pas les progrès du protestantisme à Quiévy et pendant vingt à vingt-cinq années il ne cessa de croître en nombre et en considération. Une lettre écrite le 22 Avril 1779, par quelques-uns des principaux membres de l'Eglise à un pasteur de Hollande

² Au chemin qui mène de Quiévy au bois de Clermont.

³ Les époux Bauduin étaient cabaretiers et marchands de tabac au lieu dit « Le Point du Jour »

qui était venu l'évangéliser et l'organiser, donne des détails intéressants sur son état ; en voici le résumé : l'Eglise était dirigée par des anciens, des diacres et cinq lecteurs ou catéchistes ; tous les adultes et une centaine de jeunes gens instruits par les catéchistes dans la vérité religieuse et qui, après examen sérieux, en étaient reconnus dignes prenaient part à la communion, ils la considéraient comme un gage de leur salut, et, de leur part, c'était un engagement contracté à la face de l'Eglise de se consacrer au service de Celui qui, les ayant rachetés au prix de son sang, veut qu'ils le glorifient dans leur corps et dans leur esprit qui lui appartiennent ; ils appelaient la communion « le banquet de l'Agneau » ; ils se servaient du catéchisme d'Ostervald et de l'abrégé du catéchisme de Superville fait par M le pasteur Briatte, qui les avait plusieurs fois visités ; il s'était fait en eux un changement tel qu'ils se croyaient comme revenus aux premiers siècles du christianisme où tous les chrétiens n'étaient ensemble qu'un cœur et qu'une âme et vivaient comme des bourgeois des cieux ; ils étaient en parfaite harmonie avec leurs concitoyens catholiques qu'ils espéraient gagner par leurs bons exemples et avec le secours de la grâce de Dieu ; ils s'assemblaient deux fois par dimanche ; lorsqu'ils avaient un pasteur, les jours de communion, les assemblées, grossies par des étrangers, atteignaient le chiffre de mille personnes ; vers 1778 ils choisirent comme pasteur M Fonbonne-Duvernet pour lequel ils avaient une très haute estime, et qui desservait déjà les Eglises d'Inchy, Caudry, Elincourt, Walincourt, Metz, Sedan et autres environs.

Il y avait parmi les protestants de Quiévy peu de gens aisés ; un de leurs principaux soucis était de se voir dans l'impossibilité de payer à leur pasteur « un traitement digne de ses travaux et de ses talents » et de réunir les quatre cents à huit cents francs qu'ils auraient voulu lui allouer.

En effet les registres de l'état-civil signalent parmi eux deux cordonniers, deux tailleurs, un couvreur de paille, un marchand épicier et un « censier » ; tous les autres étaient mulquiniers (tisseurs de baptiste) et manouvriers. Leurs lecteurs ou catéchistes avaient reçu plusieurs fois de l'Eglise Wallonne une subvention annuelle de vingt ducats ; cette église leur fournissait aussi des Bibles, des Nouveaux Testaments et des livres d'édification.

=*=

Nous avons dit que le pasteur Fonbonne-Duvernet avait été appelé à desservir l'église de Quiévy en même temps qu'il desservait les autres églises de la région ; mais il ne paraît pas qu'il ait longtemps occupé ce poste auquel se sont succédé les pasteurs Lassagne, Michel d'Olivat, l'Oreille, Patoci, Moisi, et enfin Jean De Visme, pasteur résidant à Quiévy et à Valenciennes qui, de 1787 à 1804, remplit les fonctions de pasteur provisoire des églises de Quiévy et Walincourt⁴.

A cette époque, 1804, l'Eglise entre dans une nouvelle phase : elle a d'abord été persécutée, puis tolérée ; aujourd'hui elle existe légalement et elle va être subventionnée par l'Etat. Sa nouvelle situation donnera-t-elle des résultats heureux ? L'appui de l'Etat sera-t-il pour elle un élément de force et de vie ? C'est ce que nous verrons plus tard.

=*=

En vertu de la loi du 18 germinal an X qui règle l'organisation des cultes protestants, les vingt-cinq chefs de famille protestants les plus imposés au rôle des contributions directes et domiciliés dans les communes de Quiévy et de Saulzoir, communes du ressort de l'oratoire de Quiévy, furent convoqués par le Sous-Préfet, le 22 vendémiaire an XIII (1804) pour procéder à la formation du consistoire.

« Se sont donc trouvés réunis dans la grande salle de la sous-préfecture de Cambrai, tous porteurs de certificats des maires de leurs communes constatant qu'ils étaient les chefs de familles protestants les plus imposés au rôle des contributions directes ; de Quiévy. MM. Jean-Joseph Davaine,

⁴ Jean de Visme était fils d'André et de Marie-Anne Malivoire, né à Vraignes (Somme), le 7 Septembre 1760. Le 29 Mars 1787 M Jean de Visme informe son père qu'il est arrivé à Quiévy le 16 Mars et qu'il y a prêché des deux dimanches suivants. Le 5 Juillet de la même année il lui écrit qu'il réside à Quiévy, depuis quinze jours, chez Bauduin, au Point du Jour. M De Visme fixa sa résidence à Valenciennes en 1798

Jacques Mercier, Pierre-Joseph Lorriaux, Martin Méresse, Elie Delporte, Jacques-François Lorriaux, Jacques Lorrieux, Pierre-Philippae Bauduin, Pierre-Philippe Grassart, Jean-Baptiste Delwarde, Jean-Baptiste Bauduin, Martin Campin, Philibert Bauduin, Pierre-Antoine Waxin, Jean-Baptiste Dhence, Jean-Jacques Mercier et Isidore Bricout, de Saulzoir : Joachin Mériaux, Antoine Mériaux, Jacques Souvignies, Pierre-François Malaquin, Joseph Plichon, Jean-Baptiste Roulin et Jean-Baptiste Béra ».

Tous ces délégués étant placés dans la grande salle , M le Sous-Préfet ouvrit la séance et fit donner lecture des articles de la loi de germinal an X et des autres pièces relatives à cette réunion, puis cette lecture terminée il prononça un discours par lequel, flétrissant les guerres qui avaient ensanglanté la France au nom de la religion il promit, au nom du gouvernement dont il était le représentant, la liberté de conscience et une protection égale pour tous ; il exprima l'espoir qu'il n'y aurait plus en France qu'une seule rivalité : l'émulation de la vertu, et il termina en rendant hommage à la mémoire des réformés dont l'expulsion avait amené la ruine du commerce dans le Cambrésis.

Après ce discours M le Sous-Préfet interrogea les délégués sur le nombre d'anciens qu'ils désiraient élire dans les limites fixées par la loi.

Une discussion s'engagea et il fut décidé à la majorité des voix que le nombre des anciens serait de douze, dont huit de Quiévy et quatre de Saulzoir, et qu'il serait de suite procédé à leur nomination entre les vingt-cinq plus imposés par scrutin de liste, à la pluralité relative des suffrages.

Le vote eut lieu immédiatement et il en résulta que

MM. Pierre-Philippe Bauduin, âgé de 80 ans		
Martin Méresse -----	67 ---	
Jacques Mercier -----	54 ---	<i>de</i>
Martin Campin -----	51 ---	
Pierre-Guislain Lorriaux -----	51 ---	<i>Quiévy</i>
Jean-Baptiste Delwarde -----	46 ---	
Jean-Ghislain Davaine -----	43 ---	
Pierre-Philippe Grassart -----	68 ---	

MM. Antoine Mériaux -----	56 ---	<i>de</i>
Jean-Baptiste Roulin -----	34 ---	
Joachim Mériaux -----	64 ---	<i>Saulzoir</i>
Hean-Philippe Plichon -----	62 ---	

Furent proclamés membres du Consistoire de Quiévy.

Ils déclarèrent accepter et arrêterent à l'unanimité de procéder à l'instant même au choix de leur pasteur, choix qui devait être soumis à l'approbation de Sa Majesté l'Empereur.

Un membre du Consistoire fit observer que « la loi du 18 germinal an X ; titre 1^{er}, art.7 des dispositions générales pour les communions protestantes, indique qu'il sera pourvu par l'État au traitement de leurs ministres, mais que le décret qui autorise l'exercice de l'oratoire de Quiévy ne statue rien à cet égard ; que la fortune modique des protestants domiciliés dans le ressort de cet oratoire ne leur permet pas des sacrifices assez considérables pour avoir un pasteur qui y fixe habituellement son séjour ; qu'on doit se reposer avec confiance sur la généreuse impartialité de Sa Majesté Impériale qui ne traitera pas avec plus de défaveur les ministres réformés que les desservants des paroisses catholiques, mais qu'en attendant il croit convenable de délibérer que les suffrages peuvent se diriger sur un pasteur déjà employé dans les limites du département ».

Cette proposition mise aux voix fut adoptée à l'unanimité : il fut décidé ensuite que le scrutin serait individuel et que la majorité absolue serait exigée pour la nomination du pasteur, sauf au troisième tour de scrutin.

En conséquence il fut immédiatement procédé au vote M Jean De Visme, domicilié à Valenciennes, remplissant les fonctions de ministre depuis dix-huit ans à Quiévy et Walincourt, fut élu à l'unanimité.

Cette élection ainsi terminée, tous les membres de l'oratoire de Quiévy délibérèrent sur la proposition de l'un d'entre eux, et décidèrent qu'il serait adressé, par l'intermédiaire du Sous-Préfet, une pétition à Sa Majesté Impériale tendant à ce qu'il fut alloué par l'Etat un traitement convenable au pasteur de cet oratoire.

-*-

Voilà donc l'église de Quiévy, comme celle de Walincourt et toutes les églises de France, organisée et placée sous la protection de l'Etat. De plus, elle a un pasteur, M Jean de Visme, qu'elle connaît puisqu'il la dessert provisoirement depuis dix-huit ans.

Mais M. Devisme dessert plusieurs autres églises : Walincourt avec ses annexes, Inchy, Caudry et Elincourt, Jemmapes (Belgique), et même Lille et environs de sorte qu'il ne peut donner à l'église de Quiévy que treize dimanches par an et quatre à l'église de Saulzoir.

Par une convention établie entre M. De Visme et les anciens de l'église de Quiévy ; il fut adopté « qu'elle paierait à son pasteur une somme annuelle de 425 francs en quatre paiements, mais que si l'Etat fournissait régulièrement le traitement de mille francs qu'il avait promis, Quiévy ne paierait que deux cent cinquante-deux francs ».

M. De Visme, comme les pasteurs du désert qui l'avaient précédé, n'avait pu échapper au baptême de la persécution. Nous empruntons les détails suivants au discours que son fils Casimir, président du Consistoire de Lille et pasteur de l'église de St-Amand, prononça le jour de la célébration de son cinquantenaire pastoral dans cette église.

« Dans les premiers jours de son ministère, il avait dû souvent cacher sa robe de pasteur sous la blouse d'un marchand de café ambulant, portant sur le dos un sac de cuir contenant quelques denrées coloniales. A deux reprises différentes, il avait été jeté dans les prisons de Mons ; une première fois en 1787 pour avoir fait un baptême à Dour ; une seconde fois en 1803 par ordre du maire d'Elouge, comme n'ayant pas de papiers réguliers. Sa première détention fut de 48 jours, pendant lesquels il fut mis au secret, comme les plus grands criminels, n'ayant pour nourriture que de l'eau et de si mauvais pain que sa santé s'en ressentit plus de six semaines après sa sortie. La seconde détention ne fut que de 42 heures. Dans une autre circonstance il échappa presque miraculeusement à la mort . Malgré l'ordre donné à tous les citoyens de quitter les portions du territoire français envahi par l'ennemi, il était resté à son poste et se trouvait près d'Arras après avoir traversé les lignes ennemies, lorsqu'il fut rencontré par un gendarme, qui, s'approchant brusquement de lui, lui adressa ces mots : « Citoyen, ton passe-port », M. De Visme tirant alors de sa poche un feuillet du sermon qu'il étudiait, sans témoigner la moindre émotion et avec un ton d'assurance qui étonna le gendarme, lui présenta ce feuillet en disant : « Le voilà, citoyen. » et le gendarme se retirant lui dit : « C'est bien, citoyen. »

-*-

Les nombreux travaux de M. De Visme altérèrent bientôt sa santé, il mourut le 11 Février 1819 à l'âge de 59 ans, après avoir exercé pendant 32 ans le saint ministère.

Le 22 Août de la même année 1819, M. le pasteur Durell que bon nombre d'entre nous ont connu, fut appelé à succéder à M. De Visme. A cette époque le gouvernement ayant créé de nouveaux postes de pasteurs, le Consistoire obtint que M. Durell n'aurait à desservir que l'oratoire ou paroisse de Quiévy, comprenant : 1°. Quiévy ; 2°. Saulzoir et environs ; il fut décidé que M. Durell exercerait trois dimanches par mois à Quiévy, et un dimanche à Saulzoir.

-*-

Depuis le 29 Novembre 1803 jusqu'en 1822, l'église de Quiévy, comme les autres églises du département, fit partie de la Consistoriale de Monneaux (Aisne), mais à cette époque les églises des départements du Nord et du Pas-de-Calais furent groupées pour former la Consistoriale de Lille.

Quelques familles qui étaient à l'origine du mouvement protestant ont contribué pour une grande part à la fondation et au développement de l'église de Quiévy par leur piété d'abord, puis par leur nombreuses postérité ; les familles de huit, dix, douze enfants se rencontraient chez nos protestants, et il y en eut même de plus nombreuses.

Les neuf filles et le fils de Pierre-Antoine Waxin ont eu cinquante-six enfants adultes⁵ qui ont contribué à former une grande partie des familles protestantes de Quiévy et nous les retrouvons en 1894 dans cent trois des familles de notre église.

Pierre-Philippe Baudin et Anne-Marie Vilette eurent aussi neuf enfants mariés et trente-et-un petits-enfants adultes ; Philibert Baudin, frère de Pierre-Philippe, et Judith Vilette, sœur de Marie (deux frères qui ont épousé deux sœurs) ont eut aussi de nombreux descendants, et si nous y ajoutons Marie-Barbe Vilette, leur sœur, mariée à Pierre Davaine de Saint-Amand, qui nous ont rendu bientôt Jean Davaine, Isaac Davaine et une de leurs filles qui fut Madame De Visme, nous retrouvons la postérité des trois sœurs Vilette dans soixante-trois des familles actuelles.

Restent les familles suivantes dont les ancêtres remontent aussi à l'origine du protestantisme à Quiévy ; les Jacquemin, provenant presque tous de Jean-Louis Jacquemin ; les Blanchard, provenant de Jean-Jacques Blanchard et de Marie-Reine Daillencourt ; les Lesage, provenant d'Augustin Lesage, de Boussières et de Marie-Anne-Joseph Daillencourt ; les Galio, les Mercier, les Grassart, les Bastien, les Gabet et les Delporte, plus nombreux alors qu'aujourd'hui ; les Meresse et enfin les Lorriaux qui participent à beaucoup de familles d'un autre nom.

Plusieurs noms ont disparu : les Delwarde, les Lagouge et les Gilles dont il ne reste pas trace à Quiévy ; les Campin, les Vallet, les Bantigny, toutes familles sorties du catholicisme il y a 130 ans, et qui sont, ou éteintes, ou rentrées dans l'église romaine.

Dès le début de l'église de Quiévy, plusieurs de ses membres allèrent s'établir dans d'autres localités.

Nous avons déjà parlé de Marie-Barbe Vilette, qui épousa Pierre Davaine, de St-Amand.

L'une des filles de Catherine-Cécile Waxin épousa Noël Basquin, d'Inchy ; elle eut sept enfants mariés dans les familles Basquin, Lebrun, Thieuleux, Delwarde, etc., qui lui donnèrent une nombreuse postérité.

Disons aussi que vers 1830, Jérémie Lorriaux, petit-fils de Pierre-Philippe Bauduin, alla s'établir à Rieux et, avec sa nombreuse famille, y fonda l'église de Rieux.

Plus récemment, à partir de 1873, bon nombre de familles protestantes de Quiévy sont allées grossir les églises du Cateau, Cambrai, St-Quentin, Fourmies, Paris, etc.

En nous prouvant qu'il y a entre nos familles une communauté d'origine en même temps qu'une communauté de sentiments religieux, l'étude que nous venons de faire doit contribuer à resserrer les liens qui nous unissent. Cette pensée : nos aïeux étaient des frères et des sœurs, ils ont habité sous le même toit, travaillé ensemble, lutté ensemble contre les difficultés de la vie et pour conquérir leur indépendance religieuse, cette pensée doit exciter nos sympathies réciproques, augmenter notre sollicitude et notre charité les uns pour les autres. L'exemple de nos pères nous le

⁵ *Nous ne comptons pas les enfants morts en bas âge dont le nombre était alors relativement plus élevé qu'aujourd'hui.*

